



LE DOSSIER

La Mairie réorganise et étoffe son administration

Mobilité	Diversité des offres de parkings dans la Commune	14
Sécurité	Adaptation de l'éclairage des routes	15
Social	Politique publique pour le logement à Confignon	17
Culture	Antigel invite à se déhancher lors d'un anti-bal festif et immersif	18

AGENDA

Billets offerts pour les matchs de Genève Servette Hockey Club et Servette FC

La commune de Confignon a le plaisir d'offrir à nouveau des billets pour les matchs de la saison 2024/2025 du Genève Servette Hockey Club et du Servette Football Club.

Ces places gratuites sont destinées aux résidentes et résidents de la Commune.

- Billets à retirer à la Mairie;
- Pas de réservation possible, mais la disponibilité des billets peut vous être confirmée par téléphone au 022 850 93 93;
- Le nombre de billets par famille est limité à 4 pour le même match, une fois par saison;
- Possibilité toutefois d'obtenir des places supplémentaires, s'il reste des billets disponibles la veille du match.

Que vous soyez plutôt ballon ou puck, voire les deux, la Mairie vous souhaite de beaux moments de partages sportifs grenats sur la glace et sur l'herbe!

→ Plus d'infos sur:
www.confignon.ch/actus/2259073
www.servettefc.ch
www.gshc.ch

Horaires d'ouverture de la Mairie



Depuis le 1^{er} septembre, la réception de la mairie de Confignon est ouverte et répond aux appels téléphoniques selon un horaire élargi:

- **Lundi, mardi et vendredi: de 8 h à 12 h**
- **Mercredi: de 7 h30 à 13 h**
- **Jedi: de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h**

Fermetures de fin d'année

La Mairie sera fermée du 24 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025 inclus.
Réouverture de la réception le 2 janvier 2025 à 8 h, selon l'horaire habituel.

→ *Durant cette période, vous trouverez toutes les informations importantes et téléphones d'urgence sur notre site www.confignon.ch.*

décembre 2024 à mars 2025

DÉC.	Manifestation	Lieu	Organisation
1	Contes de l'Avent	Le Pressoir	Accroch'contes
5	Ensemble LemanCellos et Compagnie Warriorz*	Salle communale	Mairie de Confignon
8	Contes de l'Avent	Le Pressoir	Accroch'contes
10	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
13	Fête de l'Escalade	Salle communale	APECC ¹
15	Contes de l'Avent	Le Pressoir	Accroch'contes
15	Fête du Sapin	Ecole de Cressy	AHC ²
17	Arbre de Noël	Salle communale	Mairie de Confignon
22	Contes de l'Avent	Le Pressoir	Accroch'contes

JANVIER

16	Apéritif communal*	Salle communale	Mairie de Confignon
----	--------------------	-----------------	---------------------

FÉVRIER

9	Votations populaires	Salle communale	Mairie de Confignon
11	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
15	Antigel «Anti-bal»*	Salle communale	Festival Antigel

MARS

9	Festival Groove'n'Move*	Salle communale ou École de Cressy	Mairie de Confignon
16	Contes de printemps	Mairie de Confignon	Accroch'contes
21	Fête du Bonhomme hiver	Salle communale	FASe ³
23	Élections municipales	Salle communale	Mairie de Confignon
25	Conseil municipal	Salle communale	Mairie de Confignon
27	Conférence «Histoire mondiale de Confignon»*	Le Pressoir	Mairie de Confignon

* Voir article dans ce numéro

→ *Programmation CinéSaussure et CinéKid (aula du collège de Saussure) sur le site: www.culture-rencontre.ch/cinesaussure*

En 2024–25, le Conseil administratif à votre écoute, encore et toujours!

Le Conseil administratif et les services de la Mairie sont disponibles pour rencontrer individuellement les habitantes et les habitants, sur rendez-vous, afin d'échanger sur l'actualité communale et répondre aux questions de la population.

¹ APECC: Association des Parents d'Elèves de Confignon et Cressy: www.apec-confignon-cressy.ch

² AHC: Association des Habitants de Cressy: www.cressy.ch ³ FASe: Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle: www.fase.ch

SOMMAIRE

Dossier	4-8
Côté Mairie	8-9
Dans le rétroviseur	10-11
Développement durable	12-13
Mobilité	14
Sécurité	15-16
Social	16-17
Espace culture	18, 24
Le coin des associations	19
Guide des déchets 2025	20-23

Éditeur:

Commune de Confignon

Promenade des Rêveries 2

1232 Confignon

T: 022 850 93 93

F: 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication:

Elisabeth Gabus-Thorens

Coordination:

Conseil administratif et le service Culture et Communication

Crédits photos (n° de page):

François de Limoges (1, 4-8, 10-11, 17)

Franck Mentha (3)

Armaya de Tomato / illustration (8)

Samara Richards / illustration (8)

Mairie de Confignon (9, 10, 11)

Benni Fish / pexels.com (9)

Catherine Graf | Braderie (11)

APECC | Tournois de foot (11)

Andreas Trepte / wikipedia.org (13)

Multipark.ch (14)

Bpa, Bfu / bfu.ch (16)

Robert Kneschke / canva.com (16)

Yuri Sory | LemanCellos/Warriorz (18)

Antigel (18)

Pierre Planchenault | O. Ouinch (18)

Cedric Sintès | G'N'M (18)

Viktor Cap / TCC (19)

Culture & Rencontre (19)

Mémoire de Confignon (24)

Rokhman Kharis, Juicy Fish (vape icon)

thenounproject.com (guide)

Impression:

Imprimerie G. Chapuis SA

Imprimé sur du papier 100 % recyclé

(Certifié FSC® Recyclé, Ecolabel

Européen, Ange Bleu et ISO 14001)



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C031954



Elisabeth Uldry Frossard

Maire, chargée des ressources humaines

Nathalie von Gunten-Dal Busco

Conseillère administrative

Elisabeth Gabus-Thorens

Conseillère administrative

Une nouvelle administration renforcée et dynamique

Afin de maintenir la qualité des prestations et répondre aux enjeux liés à la construction des nouveaux quartiers, le Conseil administratif a entrepris de nombreuses démarches pour développer et adapter rapidement l'administration communale.

Sa politique en ressources humaines se veut dynamique, attractive et évolutive afin de favoriser l'efficacité et assurer des prestations de qualité, durables et adaptées à la population et aux nouveaux besoins.

Le dossier de ce présent Confi'lien présente la réorganisation de l'administration, les services et les collaborateurs, dont plus de la moitié ont débuté leur activité dans notre Commune durant cette législature.

Les défis, en termes de gestion des ressources humaines, étaient nombreux avec le départ de plusieurs collaborateurs à la retraite et le besoin non seulement de remplacer ce personnel, mais également de renforcer l'administration par de nouvelles compétences et ressources nécessaires pour les grands projets et le développement de la Commune.

L'ÉDITO

Architectes, urbanistes, ingénieur en génie civil, coordinateur sécurité, coordinateur des actions sociales, co-responsable des espaces verts et spécialiste en ressources humaines ont notamment rejoint notre administration. La réorganisation a aussi permis de renforcer les différents pôles, les suppléances, ainsi que les synergies entre les collaborateurs et les services.

Pour accueillir les nouveaux collaborateurs et assurer la qualité de vie au travail, les locaux de la Mairie et de la maison Briefer ont été réaménagés. Le télétravail instauré depuis la pandémie, la numérisation et la dématérialisation du travail permettent en ce sens une meilleure utilisation des espaces et une plus grande liberté dans les modes de travail.

La phase de recrutements prévisibles étant presque terminée, notre spécialiste RH pourra désormais développer une véritable stratégie en gestion des ressources humaines. Le statut du personnel et les différents règlements sont en cours de révision et de modernisation.

S'agissant des charges de personnel, celles-ci sont bien maîtrisées avec une hausse de 10 % entre les comptes 2020 et les prévisions 2024 alors que le personnel a augmenté de 25 % durant cette même période.

Cette dernière année ayant été particulièrement éprouvante pour nos co-Secrétaires généraux et notre spécialiste en ressources humaines, en regard de ces changements très importants, nous tenons à les remercier infiniment pour leur immense travail et l'intégration parfaitement réussie de l'ensemble du personnel. Notre administration peut compter sur une équipe unie, dynamique, compétente, professionnelle et performante, lui permettant notamment de répondre aux enjeux liés à la construction des nouveaux quartiers. Un grand merci à toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs pour leur engagement dans notre Commune !



Une administration renforcée pour assurer l'avenir

La commune de Confignon amorce un tournant dans son histoire et se dote en conséquence des forces nécessaires pour soutenir les projets à mener.

En 2017 déjà, à la perspective de la construction des grands quartiers, l'administration communale s'était réorganisée par pôles. Trois pôles principaux avaient été créés :

- le pôle administration;
- le pôle social;
- le pôle aménagement et technique.

Cette nouvelle structure avait pour objectif de pouvoir grandir au fur et à mesure des besoins.

En 2022, le Conseil administratif et le Secrétariat général ont entamé une réflexion de réévaluation des besoins en personnel et ont fait une proposition de planification de recrutement au Conseil municipal, proposition qui a été acceptée lors du vote du budget 2023.

L'engagement d'une équipe de professionnels dédiés à la mise en œuvre des deux PLQ sis sur notre territoire, à savoir le PLQ Cherpines et le PLQ Vuillonex, avait préalablement été prévu et organisé. Le Conseil municipal avait validé une demande de crédit de CHF 4'150'000.- afin d'engager à durée déterminée (sur 5 ans) du personnel dévolu aux grands projets. Cette délibération, entrée en vigueur le 9 novembre 2021, prévoit l'engagement, à termes, de six collaborateurs au sein de la cellule appelée « Grands Projets ».

Les années 2023 et 2024 ont été marquées par de nombreuses rotations de personnel; au total 12 collaborateurs ont quitté la Commune et 18 ont été récemment engagés, ce qui représente 43 % de renouvellement de l'effectif.

La majorité des départs concerne du personnel ayant bénéficié du plan de retraite anticipée, adopté en juin 2023 par le Conseil municipal et des départs à l'âge ordinaire de la retraite. Il a fallu remplacer ces ressources en plus des postes nouvellement créés dans un contexte en mutation pour répondre aux besoins du moment.

Secrétariat général

Habituellement, un Secrétariat général assiste le Conseil administratif dans la conduite et la gestion de l'administration communale. Il veille au suivi et à la mise en application des décisions prises par le Conseil administratif et le Conseil municipal.

Ce poste est usuellement occupé par une ou un secrétaire général, souvent épaulé par un ou plusieurs adjoints.

Ce n'est toutefois pas le cas à Confignon qui s'est doté de trois co-Secrétaires généraux se partageant les tâches du Secrétariat général et dirigeant chacun un pôle, il s'agit de :

- M^{me} **Soheila Khaghani** pour le pôle administration;
- M^{me} **Elena Giario** pour le pôle social;
- M. **Olivier Morand** pour le pôle aménagement et technique.

Les co-Secrétaires généraux travaillent en étroite collaboration avec les assistantes de gestion en charge du Conseil administratif et du Conseil municipal. M^{me} Sandra Gaspar Rivoalan assure les tâches administratives en lien avec le Conseil administratif et notamment la prise du procès-verbal lors des séances hebdomadaires.

M^{me} Nicole Demierre coordonne l'ensemble des tâches administratives en lien avec le Conseil municipal et les séances de commissions. Finalement, M^{me} Caroline Christin assure une partie de l'assistantat du Secrétariat général.



Les trois co-Secrétaires généraux

Pôle Administration

Sous la responsabilité de M^{me} Soheila Khaghani, le pôle administration a pour mission d'assurer les tâches et activités liées à une organisation communale. Les prestations suivantes sont regroupées au sein de ce pôle:

- ◆ **L'accueil de la Mairie** est au service des habitantes et habitants de la Commune et délivre les prestations dans les domaines dans lesquels nous sommes compétents (établissement des cartes d'identité, documents officiels, cartes journalières CFF, médailles pour chiens, etc.). M^{me} Catherine Flückiger assure l'accueil durant les heures d'ouverture de la Mairie. C'est également auprès de notre réceptionniste que les diverses demandes relatives au cimetière de Confignon sont traitées;
- ◆ Parallèlement à son activité d'assistante de gestion du Conseil municipal, M^{me} Demierre s'occupe des demandes de locations de salle, établit les contrats et s'assure du bon déroulé de la mise à disposition des salles au public. Elle assure également le traitement des demandes d'autorisation de manifestations ayant lieu sur le territoire communal;
- ◆ La gestion des **archives communales** est constituée de l'ensemble des documents produits et reçus par l'administration. L'archivage de ces documents est une obligation légale. Elle doit permettre de retrouver les informations facilement et d'assurer une continuité des prestations communales. Cette tâche est confiée à M^{me} Laetitia Cherubini. En complément de son activité, elle apporte également son soutien lors de certaines manifestations communales (Fête nationale, Promotions, Arbre de Noël);
- ◆ Le **service culture et communication** est chargé d'organiser les activités culturelles à Confignon. Concerts, théâtres, spectacles jeune public, expositions, conférences, Fête de la musique, cinéma en plein air sont notamment au programme chaque année. La Commune propose ainsi un à deux événements chaque mois aux citoyens. Le service a également la charge de l'ensemble de la communication communale au travers du journal, du site internet, des réseaux sociaux, des flyers, etc...visant à tenir la population informée des événements à



Confignon et des différents projets en cours dans tous les domaines d'activités. Ces diverses et nombreuses prestations sont assurées par M^{mes} Isabel Jan-Hess et Francine Flubacher;

- ◆ La tenue de la **comptabilité générale**, la gestion des débiteurs, le paiement des créanciers, le suivi des crédits d'investissements, le bouclage des comptes et l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement sont les tâches principales assurées par le service Finances et comptabilité. M^{me} Vanessa Metni assume une grande partie de ce travail en collaboration avec la responsable du pôle. Ce service se charge également de s'assurer du fonctionnement du système de contrôle interne et fait le lien avec le service de surveillance des affaires communales (SAFCO);
- ◆ Les **ressources humaines** assurent la liaison interne entre les autorités compétentes et le personnel communal et remplissent les missions principales suivantes: recrutement des nouveaux collaborateurs, gestion administrative du personnel, évaluations, formations, calcul et versement des salaires ainsi que les diverses annonces auprès des assurances. M^{me} Pauline Beyeler s'occupe plus particulièrement du volet recrutement, intégration des nouvelles ressources et développement de la politique RH. M^{me} Géraldine Berger est assistante RH engagée par la Commune, mais collabore pour le moment avec la Fondation de la Petite Enfance.

Pôle Social



Sous la responsabilité de M^{me} Elena Giario, le pôle social gère l'ensemble des actions et prestations destinées à la population dans les différentes phases de la vie, de la Petite Enfance au 4^{ème} âge. En lien avec de nombreux partenaires, il œuvre à la cohésion sociale, en soutenant notamment les associations locales et les projets de solidarité internationale.

Un nombre important de prestations sont déployées directement par l'équipe du pôle social ou proposées par des institutions externes en coordination avec ce pôle.

- ◆ Le service social propose un accompagnement personnalisé en fonction des besoins et de manière subsidiaire aux institutions cantonales: suivi social, aide administrative, coups de pouce financiers. M^{me} Caroline Grodecki est à disposition de la population qui fait face à des situations difficiles et la soutient dans la recherche de solutions;



- ◆ Six préparatrices aux **restaurants scolaires** accueillent les enfants dans les réfectoires des écoles de Confignon et Cressy: M^{mes} Luul Habteslassie, Elizabete Hiltbrunner, Hamdia Hussein, Graça Machado, Fatima Mire, Isabelle Montoya assurent le service et l'intendance nécessaires à la mise à disposition d'une moyenne de 260 repas par jour aux enfants et au personnel parascolaire. Elles sont épaulées par quelques bénévoles et deux personnes en activité de réinsertion. M^{me} Chantal Boglia, responsable d'équipe et coordinatrice des restaurants scolaires, s'occupe au quotidien des commandes des repas, des liens avec le traiteur et le GIAP et gère, en collaboration avec le service comptabilité, le suivi du contentieux;
- ◆ L'assistantat de l'ensemble de l'activité du pôle social est assuré par M^{me} Caroline Christin. Il s'agit du traitement quotidien de toutes les questions administratives et logistiques ainsi que des demandes de subvention dans les différents domaines. Elle appuie également le service des affaires sociales de Bernex pour la gestion du centre aéré. Elle est aussi en charge de l'organisation des manifestations telles

que les Promotions, l'Arbre de Noël, le repas senior et tout autre événement festif ou protocolaire en lien avec les nombreux secteurs d'activité de ce pôle, tels que les anniversaires des nonagénaires et les visites de Noël aux seniors;

- ◆ La **coordination des actions sociales de proximité**, poste nouvellement créé afin d'épauler la responsable du pôle et de permettre la délégation de certaines tâches, est assuré par M^{me} Grazianna Riccardi. Elle est désormais en charge des actions sociales collectives et communautaires, impliquant notamment la population senior, du suivi des prestations communales pour la jeunesse, dont les actions mises en place par la FASE, et du soutien aux associations communales. Sa fonction prévoit également un temps de travail consacré à la promotion de l'activité physique à tout âge, par le biais notamment de l'organisation de manifestations sportives;
- ◆ Au travers de structures qu'elle finance, la Commune met à disposition des solutions d'accueil pour la Petite Enfance, soit l'Espace de Vie Infantile de Confignon et l'Accueil Familial de Jour géré par le Groupement AFJ Rhône-Sud. La responsable du pôle assure notamment le lien entre la Commune et la Fondation de la Petite Enfance, dont elle soutient la direction dans les aspects stratégiques et financiers;
- ◆ La coordination avec les écoles, le parascolaire, les différents prestataires liés à l'enfance et avec le mandataire chargé de l'insertion professionnelle est assurée directement par M^{me} Elena Giario. Il en va de même pour le traitement des subventions aux institutions sociales genevoises et aux projets de solidarité internationale, ainsi que pour le volet social de la programmation dans les futurs quartiers des Cherpines et du Vuillonex.

Pôle Aménagement et Technique

Sous la responsabilité de M. Olivier Morand, le pôle aménagement et technique a subi d'importants changements structurels avec la réorganisation des services et la création de nouveaux domaines, tels que la sécurité et une cellule « Grands Projets »:

- ◆ L'ancien service extérieur a été transformé en **service de la voirie et des espaces verts**. Ce service est codirigé depuis le 1^{er} décembre 2024 par MM. Olivier Foëx et Olivier Spinato. L'intérêt d'une codirection est notamment de pouvoir assurer les piquets et les suppléances en cas d'absences et d'avoir des compétences professionnelles fortes et transversales. Les équipes sont polyvalentes et travaillent ensemble, aussi bien dans le domaine de la voirie que des espaces verts; MM. Florian Kneubühl, Valentin Bourget et Yannick Sudan ont notamment la charge de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et du cimetière sous la responsabilité de M. Spinato. MM. François Rochat et Manuel Teixeira ont, quant à eux, notamment la charge de l'entretien de la voirie et de la mise en place de manifestations sous la direction de M. Foëx;
- ◆ Le **service entretien des bâtiments et travaux publics** est chargé de l'ensemble des travaux d'entretien, de rénovation ou de construction des bâtiments, des routes communales et des réseaux d'assainissement des eaux.



D'importants changements ont été opérés dans ce service au niveau de l'entretien quotidien des bâtiments administratifs et des écoles. Les employés polyvalents des bâtiments ont bénéficié d'un réaménagement de leur fonction; un système de responsables de bâtiment accompagnés de nettoyeurs a été instauré. MM. Duenn Tacita, Mikael Marques et Danho Adielou ont été nommés responsables de bâtiment en janvier 2024.

Ces derniers ont, en plus du nettoyage, les tâches de commandes de matériel, de relation avec les enseignants et les enfants, de planification et de supervision. Ils sont épaulés dans leur travail respectivement par MM. Paulo Dos Santos, Théo Lopes Torres et Gabriel Solmo Pallas;



L'équipe du pôle aménagement

- ◆ **Au niveau de l'équipe technique**, M. Walter Brito, technicien en génie civil, a la charge de la gestion du domaine public et du sous-sol. Il est également le répondant informatique de la Commune. M^{me} Anna Moroni, architecte cheffe de projets, assure la rénovation et la construction de bâtiments. Elle travaille également sur des projets d'espaces publics tels que la place du village, coordonne et rédige les préavis des autorisations de construire. La direction du service est assurée par M. Nicolas Roiron, architecte. Il a ainsi une vision complète et globale des bâtiments, allant des tâches légères aux travaux lourds à réaliser au sein de la Commune;
- ◆ **L'urbanisme, la durabilité et la mobilité** représentent le volet aménagement du pôle. D'un côté l'urbanisme, assuré par M^{me} Julia Fontaine, traite le suivi de la vision territoriale transfrontalière et de l'élaboration de l'ensemble des plans d'affectations, du plan directeur cantonal, du plan directeur communal, des plans localisés de quartiers et du plan directeur des chemins pédestres. Elle travaille également sur un volet d'urbanisme plus opérationnel, attaché à améliorer le quotidien de la population. De l'autre côté, la durabilité est assurée par M^{me} Bérénice Guiboud. Son cahier des charges est très vaste et couvre autant le suivi des actions en lien avec le label Cité de l'Énergie que la gestion des déchets et des actions de sensibilisation de la population sur diverses thématiques environnementales;
- ◆ **Le domaine de la sécurité** est dorénavant doté d'un poste occupé par M. Sébastien Pache. Il assure le lien et la coordination entre les entités chargées de la sécurité: les sapeurs-pompiers volontaires (CRI 201),

Les ressources humaines en quelques chiffres

- 5 départs et 7 arrivées en 2023
- 8 départs et 11 arrivées en 2024

Postes nouvellement créés:

- 2 au pôle administration;
- 2 au pôle social;
- 4 au pôle aménagement et technique;
- 6 prévus pour la cellule « Grands Projets » avec des compétences professionnelles bien spécifiques.

Un total de 45 collaborateurs à fin 2024, pour 32.85 ETP, soit une hausse de 6.55 ETP par rapport à fin 2020 (+25 %).

la police municipale rattachée à Bernex, le contrôle du stationnement dépendant de la police municipale, la protection civile (ORPC Champagne) et la section des samaritains d'Onex, Bernex et Confignon. Il fait également le lien avec la police cantonale et le GSIS au besoin et gère d'autres dossiers liés à la sécurité;

- ◆ **Les tâches administratives** sont gérées de manière transversale pour l'ensemble du pôle. Cette mission est assurée par M^{me} Cristina Claret et M. Fabrice Huggler. Il s'agit d'une tâche complexe nécessitant une résistance au stress, de l'organisation et un grand sens de l'adaptation pour travailler avec dix personnes différentes. Ils se suppléent en cas d'absence et travaillent notamment à répondre aux demandes externes de rédaction, d'organisation de séances, au suivi électronique des documents, réponses aux doléances, suivi des offres et commandes.



L'équipe des bâtiments & travaux publics

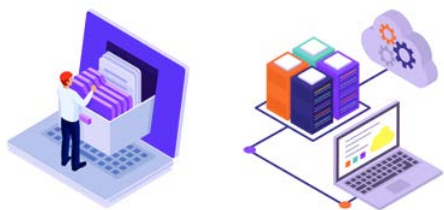
Cellule « Grands Projets »

La cellule « Grands Projets » a été créée pour répondre aux contraintes liées à la réalisation presque simultanée de deux grands projets, à savoir les futurs quartiers des Cherpines et de Vuillonex. Un rythme de travail très important est attendu pour le suivi du développement de ces secteurs.

M. Jean Paupert a rejoint, le premier, la cellule « Grands Projets » en qualité d'ingénieur civil et mobilité. Il a rapidement pris en charge le PLQ des Cherpines et aura dès le 1^{er} janvier 2025 la responsabilité de la cellule.

M. Fabrice Huggler aura la charge de l'ensemble des tâches administratives liées à la cellule et M. Ivan Josi le volet architecture et paysagisme. D'autres engagements sont prévus, au gré des besoins des projets. Enfin, des projets plus modestes mais d'intérêts cantonaux ont été intégrés aux « Grands Projets » dont, par exemple, la réalisation de la Voie verte Bernex-Bâtie (VBBB) et les études intercommunales de mobilité.

A noter que le pôle ne travaille pas en vase clos exclusivement sur les « Grands Projets ». Il partage et intègre pleinement les thématiques communales transversales du pôle aménagement et technique.



La «GED» à la Mairie de Confignon

Tout d'abord qu'est-ce qu'une «GED» ?

Il s'agit de l'abréviation de «Gestion électronique documentaire». A l'ère du numérique bien avancé, la conservation et le traitement des données informatiques sont désormais incontournables. Adieu les classeurs (en partie) et place aux octets.

Qu'en est-il à la Mairie ?

La mairie de Confignon a fonctionné pendant de nombreuses années avec un plan de classement sous des dossiers informatiques standards, reproduisant le plan de classement «papier».

A fin 2014, nous avons introduit la validation électronique des factures fournisseurs, qui a remplacé les signataires très fournis passant d'un bureau à l'autre. Ce qui a permis de simplifier les processus et de retrouver de manière très rapide les informations à posteriori.

En 2016, grâce à l'accompagnement du Service intercommunal d'informatique de l'Association des communes genevoises, le «SIACG», Confignon a été parmi les communes pionnières d'un véritable changement de paradigme avec le déploiement du logiciel *Therefore*, qui permet la Gestion Électronique des Documents (GED).

Il a fallu scanner le courrier entrant et sortant, s'adapter à une manière différente d'utilisation des logiciels de bureautique usuels, apprendre de nouvelles techniques de recherche de documents. Les membres du personnel, ayant vécu le passage à la GED, se souviennent d'ailleurs très bien de quelques déconvenues.

L'effort a été toutefois récompensé: documents aisément à disposition de toutes et tous, possibilité de travailler à plusieurs sur un même fichier tout en gardant l'historique des documents et en s'attribuant des tâches, ainsi que diminution du nombre de courriels internes.

Les avancées numériques et la nécessité de gestion d'archivage électronique qui en découlent, ont fait évoluer le système *Therefore*. Le SIACG a donc proposé le passage à une nouvelle version, permettant un meilleur classement en vue de l'archivage des documents numérisés. Ce nouveau système dit «par affaire» est utilisé depuis mars 2024.

Et quel travail cela a demandé! Il a préalablement été indispensable de se pencher sur la définition d'un plan de classement qui puisse convenir à l'ensemble des services, pour ensuite pouvoir y rattacher des affaires, (sortes de classeurs), au sein desquels sont ensuite placés des documents contenant des fichiers de diverses extensions (Word, Excel, Outlook, etc.).

Ce sont plus de 400 affaires qui ont été créées pour permettre à l'administration de glisser de l'ancien au nouveau système par affaire.

Toute l'équipe de la Mairie a été efficace et a pu déployer ce nouveau procédé rapidement et de manière adéquate.

Et à l'avenir ?

Les services poursuivent leur navigation au sein de l'application *Therefore* et termineront le premier exercice en cette fin d'année.

Le nombre d'outils numériques servant au traitement d'informations et de données ne cessant d'évoluer, cette nouvelle GED récemment mise en place devrait perdurer.

En parallèle, l'administration s'ouvre à d'autres logiciels tant métier que facilitateurs du travail collaboratif qui font leur apparition et entrent dans les mœurs, au fil du temps.

CÔTÉ MAIRIE

Hommage

Anne-Marie Babel-Vallet nous a quittés

Elle avait exposé publiquement seule ses toiles, pour la première et unique fois de sa longue vie, au Pressoir de Confignon en avril dernier, à l'âge de 101 ans. Nous avons appris avec tristesse, cet été, le décès d'Anne-Marie Babel-Vallet, fille cadette du peintre Edouard Vallet. Enfant de Confignon, l'artiste avait grandi dans la maison familiale de Cressy, puis s'était ensuite installée au village, dans une maison de la route de Soral avec son mari, l'ancien conseiller d'État Jean Babel. Durant près de 100 ans, cette passionnée a croqué le monde dans des petits carnets et, plus tard, sur des toiles. De voyages en rencontres, tout était prétexte à être illustré, pour prolonger l'émotion, comme elle aimait à le préciser. A l'aise tant à l'aquarelle, qu'à la peinture sur porcelaine, elle a décliné son talent sur de nombreuses surfaces dont de magnifiques cailloux, exposés aussi ce printemps. Partie le 3 août 2024, elle laisse à Confignon le souvenir ému d'une battante aux yeux pétillants, fière de la reconnaissance portée à son travail lors de cette exposition qui avait attiré plus de 200 visiteurs en 10 jours. Par ces quelques lignes, les autorités de la commune de Confignon tiennent à rendre hommage à cette Confignonnaise disparue et présentent leurs sincères condoléances à sa famille.



Séance du 17 septembre

Durant cette séance, le Conseil municipal a procédé à la nomination des présidence, vice-présidence et suppléances du local de vote pour l'année 2025. Les élus ont ensuite:

- Accepté à l'unanimité, sur le siège, la proposition du Conseil administratif relative à l'approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de CHF 25'000.- pour les charges de transfert Sports et Loisirs (DM 979);
- Voté, à l'unanimité également sur le siège, le crédit de CHF 27'390.- pour une augmentation du capital de dotation au Groupement intercommunal «AFJ RHÔNE-SUD» (DM 980);
- Approuvé, toujours à l'unanimité, une délibération relative à la promesse de cession gratuite et cession gratuite ultérieure, vide de droits à bâtir, de la parcelle n° 11'171 à la commune de Confignon, dès l'entrée en force du PLQ d'ensemble «Les Cherpines» (DM 976);

- Accepté sur le siège et à l'unanimité la proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 218'800.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises (DM 978);
- Validé, à l'unanimité, les statuts de l'ORPC Champagne (DM 982).

Séance du 5 novembre

Lors de cette session, le Conseil municipal a:

- Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 2'435'182.41 pour des amortissements complémentaires (DM 984);
- Accepté le retrait de la commune de Confignon du groupement intercommunal de l'Organisation régionale de la protection civile Lancy-Cressy (DM 985);



- Après de longs échanges et le vote de plusieurs amendements, adopté à l'unanimité le budget de fonctionnement annuel 2025, qui présente aux charges un montant de CHF 17'662'799.-, aux revenus un montant de CHF 17'759'454.69, soit un excédent de revenu de CHF 96'655.69 (DM 977);
- A voté une version amendée de la PDM 981 relative aux indemnités allouées en 2025 aux Conseillers administratifs et Conseillers municipaux. En effet, la proposition d'augmentation de la rémunération du Conseil administratif n'a pas été acceptée par les membres du Conseil municipal;
- Accepté à l'unanimité le renvoi de la motion 211 *Tchchch tchchch* au Conseil administratif (M 211).

Extension de l'interdiction de fumer dans certains lieux extérieurs ou ouverts

Les dernières modifications à la loi cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF) (K 1 18), entrées en vigueur en date du 9 avril 2022, ont étendu le champ d'application de la loi à certains lieux extérieurs ou ouverts. À savoir:

- les espaces non fermés des établissements de formation, des écoles et des garderies;
- les aires de jeux destinées aux enfants et les patageoires;
- les terrains sportifs, y compris les aires réservées aux spectateurs;
- les patinoires et les piscines;
- les terrains des camps de jour et des camps de vacances;
- les arrêts des transports publics.

L'interdiction de fumer est valable en tout temps.

Dans certains lieux, des zones peuvent être installées et seront clairement identifiables. Elle s'applique aux produits du tabac mais également à tous les produits assimilés au tabac (cigarettes électroniques, etc.).

Petit rappel aux fumeuses et fumeurs:

Merci de ne pas jeter les mégots au sol mais de favoriser les cendriers ou cendriers portables, disponibles prochainement à la mairie de Confignon ou au poste de police municipale.

→ LIF K 1 18: www.lexfind.ch/tolv/179506/fr RIF K 1 18.01: www.lexfind.ch/tolv/201677/fr
Pour tout renseignement complémentaire: Police municipale de Bernex,
Rue de Bernex 288 022 850 92 04 policemunicipale@bernex.ch

« Save the date »



Apéritif communal 2025

La population de Confignon est invitée au traditionnel Apéritif communal offert par la Mairie. Une belle occasion pour les habitantes et les habitants de se rencontrer afin de partager un moment convivial avec les autorités et le personnel communal.

L'édition 2025 est prévue le jeudi 16 janvier, dès 18 h 30 à la salle communale.

→ Tous les détails de cette soirée seront précisés dans un Tous ménages distribué au début de l'année. Événement public, ouvert à tous



Cinéma en plein air

Jeudi 22 août

La pluie s'est malheureusement invitée aux dates des séances prévues les 14 et 15 août au Village et à l'école de Cressy. Ces deux soirées ont dû être annulées. Mais la projection du film *La Tresse* a pu être reportée au jeudi suivant. Une septantaine de personnes ont pris place dans des transats, disposés par les jeunes de l'ABARC sur la place de Confignon, pour cette séance de cinéma en plein air qui reste un rendez-vous estival très apprécié.



Spectacle « Dans les branches »

Dimanche 15 septembre

Plus de 85 jeunes et moins jeunes spectateurs ont assisté aux deux représentations de l'événement *Dans les Branches*, proposé par l'atelier Tentatif dans le petit bois situé au Bord de l'Aire, en amont de la Pergola. Les enfants ont découvert de manière ludique et interactive les petits animaux invisibles de nos forêts. Ce spectacle déambulatoire était proposé par la commune de Confignon dans le cadre de l'*Exposition intercommunale Ephémère et durable* qui s'est tenue le long de l'Aire sur cinq territoires, durant tout l'été jusqu'en octobre.



Exposition « Rencontre » de Lola Jay et Elliott Jan

Du 19 au 29 septembre

Deux jeunes artistes de la commune de Confignon ont exposé leurs œuvres à la salle du Pressoir durant dix jours. Intitulée *Rencontre* cette présentation a été imaginée et guidée par la découverte réciproque des deux exposants. Près d'une centaine de personnes ont assisté au vernissage en musique et en présence des autorités. L'exposition a ensuite attiré encore plusieurs dizaines de visiteurs durant la semaine suivante.



Journée de sensibilisation au tri

Samedi 28 septembre

La journée s'est bien déroulée malgré une météo incertaine. Plus d'une septantaine de personnes ont échangé avec les conseillers SIG-éco21 présents sur chaque écopoint communal. Les participantes et participants ont répondu à un questionnaire et ainsi testé leurs connaissances sur les règles de tri. Certaines remarques, recueillies sur place, concernant les infrastructures communales en matière de gestion des déchets, alimenteront les réflexions de la Commune et permettront de cibler la communication sur les sujets générant le plus de questions de la population.

→ Toutes les photos des événements sur le site de la Commune:
www.confignon.ch > Publications > Photos



Nettoyage citoyen des bords de l'Aire

Mercredi 18 septembre

Près de 220 volontaires et personnes en situation de handicap ont retroussé leurs manches dans un esprit d'inclusion, de mixité et de convivialité, lors de la troisième édition de cette action de sensibilisation intercommunale, visant à ramasser les déchets le long du Vallon de l'Aire. Une après-midi conviviale, avec un départ organisé dans chaque commune participante (Bernex, Confignon, Lancy, Onex et Plan-les-Ouates). Organisée en collaboration avec les Établissements publics pour l'intégration (EPI), cette mobilisation a permis de récolter 1'200 litres d'ordures ménagères et détritiques divers. A Confignon, 21 personnes, dont la conseillère administrative Nathalie von Gunten-Dal Busco, ont effectué le parcours, accompagnées par l'attelage de la FOJ.



Concert dessiné pour enfants

Dimanche 6 octobre

Le Pressoir a accueilli deux représentations du conte « Céleste », une fable écologique musicale, autour d'un monde un peu effrayant et sombre. Cette création originale de la compagnie Zikids

était illustrée en direct, avec du sable, donnant vie au récit. Au terme des représentations, les enfants se sont essayés aux techniques d'illustration par le sable avant de profiter d'un goûter offert par la Mairie.



Anniversaires de Mariage

Jeudi 19 septembre

Huit couples, résidant sur la commune de Confignon, se sont retrouvés à l'Auberge de Confignon pour célébrer leurs noces d'or et de diamant et partager un moment de convivialité avec les autorités communales.

Séance publique Cherpines

Mardi 8 octobre

Près de 350 personnes ont assisté à la séance publique de présentation du futur quartier des Cherpines, à la salle communale de Confignon. Un point de situation a été présenté par les conseillers d'État Antonio Rodgers et Anne Hiltbold, en présence des mandataires et des autorités des communes de Confignon et Plan-les-Ouates. Le public a bénéficié d'un temps important de questions sur les enjeux de ce projet conçu dans un esprit durable, proche de la nature. L'exposition est restée jusqu'au 19 octobre.



Événements des associations communales



Tournoi de foot de l'APECC

Samedi 21 septembre

120 enfants qui se sont élancés, sous un soleil radieux, sur la pelouse du terrain de foot de Confignon, lors du traditionnel tournoi de foot de l'APECC qui s'est terminé par la remise des médailles à chaque participante et chaque participant.

L'APECC remercie tous les membres et toutes les forces vives pour leur aide précieuse.

Grande braderie

Dimanche 22 septembre

La traditionnelle Grande Braderie de Confignon, organisée par les Confid'Oizes autour de la salle communale, a remporté un vif succès. La trentaine de bradeurs occupaient le moindre centimètre carré disponible. La météo plutôt clémente le matin a permis à de nombreux chineurs de farfouiller dans l'espoir de trouver l'objet idéal. Une DJ spéciale sixties a animé cette sympathique journée.



Résultats de la production et du tri des déchets 2023

La bonne nouvelle est le maintien de la baisse de la quantité de déchets urbains incinérés des ménages (comprenant les ordures ménagères et la partie incinérable des encombrants). En passant à 166 kg/habitant en 2023 contre 168 kg/hab. en 2022, nous continuons de nous rapprocher de l'objectif cantonal de 160 kg/hab.

Concernant les déchets recyclés (hors déchets organiques), la quantité produite reste relativement stable depuis plusieurs années. Les déchets incinérés diminuant, il se pourrait que cela soit le signe d'une baisse ou d'un changement de consommation.

La quantité de déchets organiques¹ est encore en légère baisse par rapport à l'an passé où une grosse diminution avait été constatée par rapport à 2021. Cette dernière n'était pas expliquée par une baisse de la production de déchets organiques mais plutôt par un report des quantités collectées à Confignon vers d'autres lieux, suite à la décision de fermer la benne collectant les déchets de jardin de la déchetterie du village: certains habitants ayant pu choisir d'aller directement à l'ESREC de Châtillon ou opter pour la création de compost dans le jardin. Il est aussi possible malheureusement que certaines personnes aient arrêté le tri des déchets organiques. Cette dernière explication

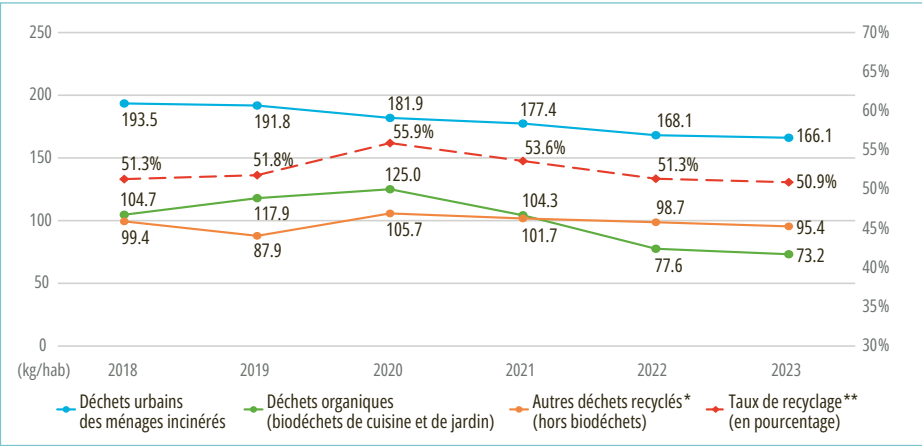
semble peu probable ou en tous cas, peu répandue, étant donné que nous n'observons pas de hausse parallèle des déchets incinérés. Au contraire, ces derniers continuent de baisser.

Il est évident que **des efforts restent à faire en matière de tri des déchets et notamment les déchets organiques**. Comme l'a montré la dernière étude du Canton sur la composition moyenne de la poubelle d'ordures ménagères sur Genève², il reste encore une part énorme, 50 % (!) de déchets recyclables dans cette poubelle, en particulier des déchets organiques (33 %), du papier (9 %) et du verre (5 %).

En 2023, notre taux de recyclage est passé à 50,9 % accusant une légère baisse par rapport à 2022 (51,3 %). La tendance ne semble donc plus aller dans le bon sens mais il convient de nuancer un peu ce constat négatif: si le taux de recyclage semble chuter depuis 2020, c'est que le taux de recyclage de 2020 était spécialement haut cette année-là, qui, au plus fort de la période COVID, est une année très particulière et donc peu représentative.

Toutefois, même si le taux de recyclage 2023 reste très similaire à celui des années pré-COVID, il reste insatisfaisant au vu des objectifs cantonaux et communaux (60 % de taux de recyclage espéré à l'horizon de l'ouverture de la nouvelle usine d'incinération des Cheneviers).

La Commune est consciente des efforts qu'il reste à faire pour améliorer le tri et le recyclage des déchets: en plus d'une sensibilisation du public continue, des réflexions sont menées avec toutes les parties prenantes de la gestion des déchets dans l'objectif de trouver des solutions pour optimiser les infrastructures et la logistique de collecte des déchets. Dans les prochaines années, la Commune vise notamment l'optimisation des tournées porte-à-porte et la réalisation de travaux d'amélioration des deux points de récupération principaux que sont l'écopoint du cimetière au centre du village et l'écopoint de la rue René-Jollien à Cressy. Elle étudie également les possibilités d'implantation de nouveaux écopoints pour une meilleure couverture du territoire communal, en accord avec les objectifs de son plan directeur communal.



Évolution des quantités de déchets urbains des ménages incinérés et recyclés, ainsi que le taux de recyclage depuis 2018 à Confignon.

Moyenne en kg/habitant	2022	2023	Moyenne communes GE	Objectifs cantonaux
Déchets urbains des ménages incinérés	168 kg/h.	166 kg/h.	184.5 kg/h.	160 kg/h. d'ici fin 2024
Déchets organiques	78 kg/h.	73 kg/h.	55.4 kg/h.	–
Autres déchets recyclés *	98.7 kg/h.	95.4 kg/h.	94.5 kg/h.	–
Taux de recyclage **	51.3 %	50.9 %	45.1 %	60 %

Quantités de déchets produits à Confignon en 2022 et 2023 en kg par habitant comparées aux objectifs cantonaux et à la moyenne des autres Communes.

* Hors déchets organiques: verre, papier/carton, alu/fer blanc, bouteilles en PET, capsules Nespresso, piles, matériel électronique OREA, textile, ferraille et bois issus des encombrants.

** Le taux de recyclage se calcule en additionnant les quantités de déchets urbains recyclables collectés séparément et en divisant cette somme par le total de déchets urbains produits (déchets incinérables et recyclables). Les déchets urbains recyclables collectés séparément pris en compte dans le calcul sont les suivants: déchets organiques, verre, papier/carton, bouteilles en PET, alu/fer-blanc, textiles, matériel OREA, piles.

¹ Comprenant les biodéchets de cuisine et de jardin.

² Dont nous vous parlions dans l'édition du Confi'lien de septembre 2024 (voir page 11, article « Trions Mieux! »).

Les coûts de la gestion des déchets restent assez bas

Finalement, au niveau financier, un constat similaire à celui de l'année 2022 peut être fait: **les dépenses communales en matière de gestion des déchets restent basses** comparativement aux années précédentes, avec un coût net total par habitant de CHF 143.- (contre CHF 144.-/hab. en 2022). Si les performances en matière de taux de recyclage étaient meilleures, nous pourrions nous réjouir de ces dépenses rationnelles mais elles révèlent, ici, que les efforts doivent se poursuivre pour dépasser le point de stagnation actuel en matière de taux de recyclage auquel nous semblons être arrivés.

Il est tout de même bon de rappeler que **les résultats confignonais restent très honorables et bien meilleurs que ceux de la moyenne cantonale**.

En résumé

- Baisse de la quantité de déchets urbains incinérés à 166 kg/hab., qui rapproche de l'objectif cantonal de 160 kg/hab.;
- Stagnation de la quantité de déchets recyclés (légère baisse) et par conséquent du taux de recyclage autour des 51 %, encore trop loin de l'objectif de 60 %;
- Dépenses en matière de gestion des déchets relativement basses par rapport aux années précédentes (du même ordre qu'en 2022);
- **Les efforts sont à poursuivre malgré des résultats qui restent honorables comparativement à la moyenne cantonale;**
- **La Commune étudie les solutions possibles afin d'améliorer la gestion des déchets et augmenter le tri et le recyclage, notamment pour optimiser les infrastructures (points de récupération).**

La Commune n'a pour autant pas l'intention de se niveler par le bas, d'où cette revue critique de ses propres résultats et les intentions affichées d'améliorer ces derniers résultats dans les années à venir.

→ Retrouvez le guide détachable pour la levée des déchets 2025 en dernière page de cette édition. Tout savoir sur le traitement des déchets sur: www.confignon.ch/dechets

Entre nuisances et protection de la biodiversité

Gestion des corbeaux freux: un équilibre entre nuisances et biodiversité

Les corbeaux freux posent actuellement un défi important pour l'ensemble des territoires habités, suscitant pour Confignon toute l'attention de notre Service voirie et espaces verts. Bien que ces oiseaux jouent un rôle dans l'écosystème en régulant les populations d'insectes et de petits animaux, leur présence en milieu urbain engendre des nuisances.

Leurs cris, jugés dérangeants, et leurs excréments affectent les espaces publics. Ces désagréments touchent particulièrement les habitants des zones les plus peuplées par ces oiseaux, et plus particulièrement les populations fragiles, enfants et aînés.



Photo: Andreas Trepte (Wikipedia, CC BY-SA 2.5)

Pour atténuer ces désagréments, plusieurs mesures ont été adoptées. Des tirs d'effarouchement sont en cours pour limiter la prolifération des corbeaux freux dans les zones les plus touchées, comme le Petit Bois de Pontverre. Toutefois, ces opérations sont suspendues durant la période de nidification, qui s'étend du 16 février au 31 juillet, afin de préserver la reproduction de l'espèce.

En complément, deux périodes de retrait des nids sont planifiées: en octobre 2024 et en février 2025. Ces nids, souvent perchés en hauteur dans les arbres, peuvent endommager les branches et compliquer l'entretien des espaces verts. Le retrait vise à inciter les populations d'oiseaux à chercher des lieux de nidification ailleurs, en les éloignant ainsi des zones habitées pour réduire les nuisances associées.

Ces actions visent à concilier gestion des nuisances et protection de la biodiversité et s'appuient sur les recommandations du Département du territoire, de la Station ornithologique suisse et de l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux. Le bilan de ces actions n'est pas encore assuré et ce n'est que l'été prochain que nous pourrions vérifier le résultat de ces interventions.

P'tite poubelle verte

Je prépare du terreau genevois avec toutes mes épiluchures!



Je m'équipe gratuitement.

Une poubelle verte et des sacs offerts à ta mairie!



A toi de trier!



Les communes et l'État de Genève

Le stationnement à Confignon: un système adapté à tous les besoins

La commune de Confignon accorde une attention particulière à la gestion du stationnement pour répondre aux besoins de la population résidente, des entreprises et des visiteurs. Plusieurs solutions sont mises en place, entre zones bleues, macarons pour résidents, macarons multizones et parkings publics, pour assurer une utilisation optimale de l'espace urbain.

Zones bleues, stationnement gratuit 1 h

Les zones bleues permettent de stationner gratuitement pour une durée limitée à une heure, à l'aide d'un disque de stationnement. Ainsi, les jours ouvrables, entre 19 h et 7 h 59, il n'est pas nécessaire d'apposer le disque, pour autant que le véhicule soit engagé dans la circulation avant 8 h.

Zones à macarons pour résidents

Les résidents de Confignon peuvent acquérir un macaron pour stationner sans limite de temps dans les zones bleues du secteur Village (zone 18A) ou Cressy (zone 18B).

Ce macaron payant (CHF 200.-/an) est délivré, par la Fondation des Parkings, pour les véhicules immatriculés à Genève, à condition que le propriétaire habite dans la zone concernée.

→ www.geneve-parking.ch ▶ Abonnements et macarons ▶ Macaron annuel Habitant

Les entreprises peuvent, quant à elles, obtenir jusqu'à deux macarons pour des véhicules utilisés dans le cadre de leurs activités professionnelles au prix de (CHF 400.-/an le macaron).

→ www.geneve-parking.ch ▶ Abonnements et macarons ▶ Macaron annuel Professionnel

Dès le 1^{er} novembre, ce type de procédure sera dématérialisée (une fois le paiement effectué plus besoin d'apposer de macaron sur le pare-brise).

Macarons multizones journaliers

Pour les automobilistes ayant besoin de stationner à Confignon, ou ailleurs à Genève, pour une durée plus longue, la Fondation des Parkings, via leur application **Multipark**, met à disposition des macarons multizones journaliers.



Ces macarons peuvent être activés pour deux types de périodes: soit pour une durée continue de cinq heures (CHF 10.-), soit pour toute la journée (CHF 20.-). Il existe également un macaron journalier multizones PLUS (professionnel) qui permet d'acheter des macarons à l'avance, de créer des sous comptes pour chacun de vos collaborateurs, de limiter les utilisations et d'enregistrer plusieurs véhicules.

Stationnement de plus longue durée

Confignon dispose également de plusieurs parkings publics, répartis en divers points stratégiques de la Commune:

- Place de l'Église, zone 3 h
- Place de jeux Chaumont, zone 3 h
- Chemin de Chaumont, zone 4 h
- Promenade des Rêveries, zone 3 h
- Rue Edouard-Vallet, zone 3 h
- P+R Bernex, parking payant en journée

Ces parkings permettent de soulager les zones bleues, offrant ainsi une solution pour les stationnements de plus longue durée. Ces zones sont généralement limitées à 3 ou 4 heures. Conformez-vous toutefois aux indications pour la durée exacte!

De plus, citons encore:

- Les déposes rapides, maximum 30 minutes, en bordure de la Place de l'Église, le Parking du Cimetière, zone bleue 1 h avec disque de stationnement. Ces places sont pratiques notamment pour se rendre à des manifestations et dans des commerces ou infrastructures environnantes;
- Le Parking du CO Vuillonnex, géré par la Fondation des Parkings, accessible aux non-ayant-droit uniquement entre 19 h et 7 h 30 et le weekend;

- Les cases réservées à la recharge de véhicules électriques sont aménagées au chemin Sous-le-Clos, à la rue Edouard-Vallet et au P+R Bernex.

Espaces pour deux-roues motorisés

Les deux-roues motorisés bénéficient également d'infrastructures adaptées à Confignon. Des espaces gratuits, clairement marqués au sol, leur sont réservés sur différents points du territoire communal, facilitant le stationnement de ces véhicules.

Espaces pour vélos

Pour encourager l'utilisation de modes de transport plus écologiques, Confignon a mis en place des zones, avec ou sans arceaux, réservées aux vélos. Les arceaux permettent aux cyclistes d'attacher leur cycle en toute sécurité. Cette initiative fait partie des mesures de promotion de la mobilité douce, visant à réduire la dépendance à la voiture et à faciliter l'utilisation des moyens de transport disponibles au quotidien.

Stationnement pour personnes à mobilité réduite

La Mairie veille à ce que des places de stationnement soient spécifiquement réservées aux personnes à mobilité réduite. Ces emplacements sont aménagés pour permettre un accès facilité aux infrastructures communales, garantissant ainsi l'inclusivité et le respect des besoins particuliers de chacun. Ces places se situent Place de l'Église et Rue Édouard-Vallet.

En conclusion

La commune de Confignon s'efforce de garantir un partage équitable de l'espace public, tout en poursuivant la promotion des modes de transport doux et collectifs.

Pour en savoir plus:

→ www.confignon.ch/actus/2278276

Fondation des Parkings: Macaron annuel Habitant ou Professionnel, zone 18A ou 18B, multizones tout public

→ www.geneve-parking.ch

Macaron journalier Multipark:

→ www.geneve-parking.ch/payer-par-multiparkch

Optimalux: Mise en œuvre du Plan Ombre et Lumière



Suite à l'annonce dans le Confi'lien de décembre 2023 et aux informations cantonales, nous vous rappelons que le projet Optimalux, piloté par le Conseil d'État du canton de Genève, entre dans une nouvelle phase avec la mise en place du **Plan Ombre et Lumière**.

Ce projet, visant à réduire la consommation énergétique et la pollution lumineuse, est désormais effectif sur certaines routes cantonales, notamment la route de Soral et la route de Chancy.

Les habitants de Confignon ont reçu un tout-ménage au mois d'août, les informant de cette mesure. L'extinction de certains points lumineux ne concerne toutefois pas les zones critiques pour la sécurité, telles que les abords des passages piétons.

À l'issue d'une consultation, la Commune a également identifié d'autres points sensibles qui resteront allumés pour garantir la sécurité publique.

Objectifs de durabilité

Optimalux s'inscrit dans les objectifs de durabilité communaux et cantonaux ainsi que dans la mise en œuvre de la stratégie Biodiversité 2030 dont les 3 axes prioritaires sont l'identification et l'assainissement de l'infrastructure écologique, le renforcement de la prise de

conscience des enjeux de la biodiversité par la société humaine et l'exemplarité de l'État par la mise en place d'actes concrets et la proposition de bonnes pratiques. Ce plan se déroulera sur une période d'un an minimum, permettant ainsi de mesurer les économies d'énergie réalisées.

Dans une deuxième étape, une analyse des points lumineux persistants sera réalisée, en vue d'une éventuelle adaptation de ces derniers, en lien avec l'intensité, l'orientation, la température des couleurs, etc.

→ Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le blog dédié sur: www.ge.ch/blog/optimalux ou contacter « GE-Transports » par téléphone au 022 546 87 00

Adhésion de la commune de Confignon à l'Organisation régionale de protection civile de la Champagne (ORPC) dès le 1^{er} janvier 2025

Depuis le début de la législature, plusieurs événements, tels que la pandémie, la guerre en Ukraine ou la mise en place des points de rencontre d'urgence (PRU), ont amené le Conseil administratif à réfléchir à la cohérence et à la coordination des services de sécurité communaux.

Notre Commune travaille de plus en plus en intercommunalité avec Bernex. Elle a réuni les compagnies des sapeurs-pompiers volontaires de Confignon et Bernex et créé le Centre régional d'intervention 201 en 2014. Les prestations de la Police municipale et le contrôle du stationnement sont assurés par la commune de Bernex. Or, Confignon est rattachée à l'ORPC Lancy-Cressy en partenariat avec les communes de Lancy et d'Onex.

Selon le manuel de conduite édité par la Confédération, la protection de la population est un système coordonné qui doit fédérer les cinq organisations partenaires, à savoir la po-

lice, les sapeurs-pompiers, la santé publique, la protection civile et les services techniques au niveau fédéral, cantonal et communal.

Le 17 mars 2023, lors de la commission sécurité de l'association des communes genevoises (ACG), le conseiller d'Etat avait indiqué que les risques étaient bien présents et que les communes se devaient de garantir l'état de préparation du dispositif et en assurer la conduite en cas de catastrophe ou de situation exceptionnelle (black-out, pénurie d'électricité, canicule, cyber-attaque, inondation, tempête...).

Aussi, le Conseil administratif a considéré qu'il était judicieux que la commune de Confignon rejoigne l'Organisation régionale de protection civile de la Champagne, afin de mieux organiser et coordonner les services de sécurité conformément aux recommandations du Canton et de la Confédération.

Ce rapprochement est justifié par la cohérence territoriale des différents organes de sécurité avec lesquels Confignon travaille sur le bassin de la Champagne.

L'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM) a accueilli positivement ce projet d'adhésion qui

leur apparaît comme étant cohérent et judicieux en termes d'organisation et de sécurité.

Dès le 1^{er} janvier 2025, la commune de Confignon rejoindra ainsi officiellement l'Organisation régionale de protection civile de la Champagne. Cette adhésion marque une étape importante pour renforcer la sécurité de notre Commune face aux risques et catastrophes naturelles.

En intégrant cet ORPC, Confignon bénéficiera d'une organisation structurée et de ressources mutualisées, répondant aux besoins de la Commune, améliorant ainsi la coordination des opérations d'urgence.

A n'en pas douter, cette coopération permettra une meilleure protection de la population et une réactivité adéquate en cas de crise.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de renforcer la sécurité de la population et de répondre aux défis actuels en matière de sécurité, tout en partageant les compétences et les ressources avec nos communes voisines.



Des astuces pour se rendre visible et accroître sa sécurité

En pleine nuit, au coucher et lever du soleil, le fait de porter des vêtements de couleurs claires permet d'être visible deux fois plus vite qu'avec des vêtements sombres.

Pour gagner en efficacité et augmenter la distance à laquelle vous êtes visible, vous pouvez ajouter des éléments réfléchissants à votre tenue.



Être visible à vélo (classique ou électrique)

La loi prescrit un éclairage et des réflecteurs à l'avant et sur les pédales, à l'exception des pédales de course, de sécurité et autres pédales de ce type.

Pour être encore plus visible, optez pour :

- des catadioptriques sur les rayons;
- des pneus réfléchissants;
- des vêtements clairs, des couleurs vives et des éléments réfléchissants, par exemple un gilet de sécurité ou des gants réfléchissants;
- des accessoires réfléchissants, par exemple un brassard ou une bande à la cheville.

→ www.bfu.ch/fr/conseils/visible-sur-la-route

Réfléchissez. Vous serez vus à temps!



SOCIAL



Dépannage informatique

Vous avez besoin d'aide pour utiliser votre smartphone ou votre ordinateur ?

Le dépannage informatique, ouvert à toutes et tous, est à votre disposition !

Ce soutien individuel a lieu tous les derniers mardis du mois, de 10 h à 12 h (fermé durant les vacances scolaires) au local du Coteau (rez-de-chaussée de l'ancienne école du Signal, chemin du Signal 21, 1233 Bernex).



Sans rendez-vous et gratuit !

En cas de besoin d'aide à domicile, vous pouvez contacter le secrétariat du pôle social de Confignon au 022 850 93 72 (tous les jours hormis le mercredi) pour transmission du besoin aux bénévoles porteurs de cette action.

Repas Senior 2025

Réservez la date pour le « Repas Senior 2025 », qui se tiendra pour cette édition en semaine le **jeudi 3 avril 2025 à 11 h 45**. Les convives recevront, comme de coutume, un courrier d'invitation le moment venu.

Aide & prestations

Permanence impôts 2025

Cette permanence (remplissage de déclarations d'impôts 2024 simples) pour les personnes disposant de revenus modestes (selon barème) et habitant les communes de Bernex, Confignon et de la Champagne, sera à disposition du 1^{er} février au 30 avril 2025.

Inscriptions:

Auprès du Centre d'action sociale de Bernex, rue de Bernex 313, au 022 420 39 30.

Une participation de CHF 35.- par déclaration sera demandée.

→ [Informations et formulaire disponibles le moment venu sur www.bernex.ch](http://www.bernex.ch)

Une politique publique pour le logement à Confignon

Suite à une réflexion sur la question de savoir à qui bénéficierait la construction des logements dans les nouveaux quartiers, le Conseil administratif, déjà lors de la précédente législature, a eu à cœur de développer une politique en faveur de sa population.

La première formalisation d'une politique publique pour le logement remonte à plus de 10 ans. Le Conseil administratif de l'époque avait validé plusieurs principes dans sa « politique du logement » et posé des objectifs pour la Commune; soit la réalisation de 200 logements dont 30 % par le biais de coopératives d'habitation (dont 10 % de coopératives participatives) et l'acquisition de 20'000 m² de terrain. Après la présentation au Conseil municipal, des débats ont eu lieu dans les commissions concernées, portant sur l'importance de la participation de la Commune au développement de son territoire, dans l'intérêt de ses habitantes et ses habitants.

Que s'est-il passé ensuite ?

Le Conseil administratif, ayant souhaité être actif dans sa politique foncière afin de pouvoir maîtriser des m² de terrain pour réaliser des logements, la Commune a multiplié durant quelques années les visites et les démarches auprès des propriétaires des Cherpines, en vue d'acquérir des parcelles. Ces démarches directes n'ont toutefois pas abouti, les propriétaires consultés préférant traiter directement avec les promoteurs/constructeurs ou se réservant l'opportunité de céder leurs terrains ultérieurement.

Le Conseil administratif a donc commencé à prendre langue directement avec les promoteurs, pour trouver un accord permettant à la Commune une certaine maîtrise du foncier. Un protocole d'accord a été élaboré et appliqué à plusieurs reprises entre 2016 et 2020, dont le principe prévoit :

- l'obtention du 10 % des droits à bâtir sur l'acquisition des terrains achetés par les promoteurs, en contrepartie de la renonciation à exercer le droit de préemption;



- l'engagement des promoteurs à réserver, sur l'ensemble des appartements qui seront construits sur les parcelles faisant l'objet des accords, 20 % des logements locatifs et 80 % des logements en PPE aux actuels et anciens habitants de la commune de Confignon ainsi qu'aux personnes pouvant démontrer des liens particuliers avec la Commune.

Le Conseil administratif a souhaité, dès le départ, que le développement de son territoire bénéficie aux habitantes et habitants d'aujourd'hui. Grâce à ce protocole, la Commune a réussi, jusqu'à présent, à s'assurer la possibilité d'acquérir à termes près de 20'000 m² de terrain aux Cherpines.

Le Conseil municipal a d'ailleurs ratifié le 10 mai 2022 un protocole d'accord « cadre » permettant à l'exécutif de conclure des accords spécifiques avec les promoteurs pour agir rapidement sans demander à chaque fois l'accord du Conseil municipal lorsqu'une occasion se présenterait.

Le débat sur la politique publique du logement a été repris durant cette législature et a abouti à la rédaction d'un document nommé « Politique sociale du logement », dont voici les éléments saillants :

- La Commune construit pour l'ensemble de sa population, qui est prioritaire. Elle prévoit en outre de réaliser du logement pour les aînés principalement et pour les étudiants, au sein de la Maison de Vie, voire aux Cherpines dans le cadre de projets du même type;

- Confignon envisage de construire des logements abordables voire à prix contrôlé, des logements en loyer libre, des propriétés par étage – PPE, en proposant toute typologie d'appartements et en tenant compte des nouveaux modes d'habitat dans ses projets;

- Il est prévu d'encourager l'installation de coopératives d'habitation, notamment participatives, par le biais d'appels à projets, avec une priorité pour les initiatives locales;

- Le Conseil administratif envisage de construire en priorité dans les nouveaux quartiers du Vuillonex et des Cherpines, sans exclure d'autres opportunités. Cela en recherchant, d'une part, l'équilibre financier par le biais d'une politique foncière basée sur l'acquisition de parcelles, l'octroi de DDP (droits distincts et permanents), tels les droits de superficie et, d'autre part, en maintenant la pratique des protocoles d'accord précédemment mentionnée, permettant d'obtenir des droits à bâtir en renonçant au droit de préemption.

En résumé, la politique sociale du logement du Conseil administratif a pour but de construire des logements abordables et adaptés pour les jeunes, les familles et les aînés et de les attribuer prioritairement aux Confignonaises et Confignonnais, tout en veillant à créer un équilibre entre les logements, les espaces verts et la vie de quartier, en favorisant la mixité sociale et générationnelle dans les quartiers.



LemanCellos & Cie Warriorz

Musique Classique & Danse Urbaine

Jeudi 5 décembre à 20h

Salle communale de Confignon

Dernier événement culturel et musical de l'année, le projet présenté par l'ensemble LemanCellos et la compagnie Warriorz promet de beaux moments chorégraphiques au son des violoncelles.

Associer la danse urbaine au répertoire original de LemanCellos est une extraordinaire occasion de rencontres entre deux univers lointains mais extrêmement complémentaires. Les compositions de LemanCellos inspirent des chorégraphies uniques qui permettent à la musique de mieux s'exprimer.

La danse Krump est une forme d'expression artistique imprégnée d'une énergie brute et pure, elle alterne des mouvements saccadés à des gestes fluides et expressifs, chargés en émotion. Le Krump est né dans les quartiers pauvres de Los Angeles, suite au besoin des jeunes d'exprimer leurs difficultés via la danse. L'alliance de cette force brute avec une profonde sensibilité plonge les spectateurs dans un univers tribal fascinant.

Depuis sa création, LemanCellos a collaboré avec plusieurs compagnies de danse afin d'associer les pièces originales de son répertoire aux chorégraphies les plus diverses. Pour ce projet à Confignon, la Compagnie Warriorz, fondatrice du mouvement Krump en Suisse depuis 2004, sera le partenaire danse.

Ensemble LemanCellos, violoncelles:
Giacomo Grandi et Francesco Bartoletti

Compagnie Warriorz, danseurs:
Bad Liks, Dakodak et Hit

Chorégraphies: **Bad Liks**

→ Entrée libre, chapeau à la sortie

ANTIGEL 
6.2—1.3.2025

Antigel « Anti-Bal »

Samedi 15 février à 20h

Salle communale de Confignon

Pour vaincre la morosité hivernale, Antigel et le *Collectif Ouinch Ouinch* vous invitent à un bal chorégraphié et immersif sur les sons festifs de *DJ Mulah*.

- Si vous adorez danser sur le dance floor ou dans votre salon;
- Si vous avez envie de vous dépenser dans un contexte fun et décontracté;
- Si vous pensez que vous avez deux pieds gauches et que vous êtes incapable de danser en rythme.

Cet événement est pour vous !



→ Tout public, ouverture des portes à 19 h 30 Tarif communiqué en janvier sur www.antigel.ch



En 45 minutes top chrono, guidés par les artistes incroyables du *Collectif Ouinch Ouinch*, vous apprendrez une chorégraphie courte de A à Z. Une fois la danse apprise, la soirée se transformera en DJ set joyeux et déchainé.

Attention, ceci n'est pas un atelier de danse, mais une véritable soirée festive ouverte à toutes et à tous ! Pas de restriction d'âge. *Family friendly program !*

Chorégraphie: **Collectif Ouinch Ouinch**

Animation du bal:

Karine Dahouindji et Delia Krayenbühl

Musique live et DJ set:

Maud Hala Chami aka Mulah

Production exécutive et diffusion: **Ars Longa**

Chorégraphie réalisée sur une commande de Passe Danse.

Festival Groove'N'Moove

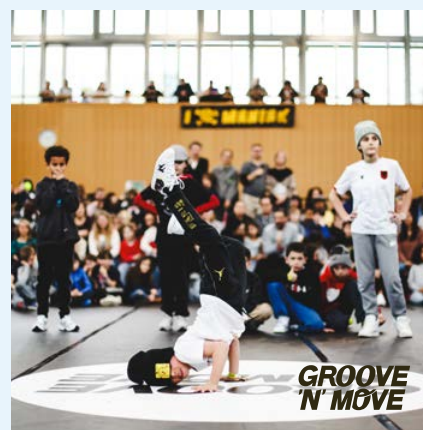
Dimanche 9 mars

École de Cressy

Le Festival de danses urbaines **Groove 'N'Move** revient à Cressy offrir ses incroyables *battles kids juniors* et plusieurs ateliers de danses urbaines pour les enfants. Venez participer ou encourager ces jeunes danseuses et danseurs lors de cette journée proposée par les communes de Bernex et Confignon.

Les ateliers de *Break dance* et de *Hip Hop*, destinés aux 4–12 ans, se tiendront le matin dans l'aula et le réfectoire de l'école.

Les battles auront lieu l'après-midi dans la salle de gym spécialement aménagée. Buvette et restauration sur place toute la journée.



→ Inscriptions aux ateliers et aux battles en début d'année sur www.groove-n-move.ch
Plus d'informations sur www.confignon.ch dès le mois de janvier

Les associations communales recherchent des bénévoles

N'hésitez pas à participer à la vie associative communale !

Vous disposez d'un peu de temps, vous êtes intéressés à participer à des événements dans votre quartier et partager des moments chaleureux ?

Rejoignez une association active sur notre territoire !

Près d'une cinquantaine d'associations, subventionnées par la Commune, proposent de nombreuses actions et activités tout au long de l'année sur notre territoire. Elle œuvrent dans des domaines divers et variés sur la base de bénévolat et touchent toutes les catégories de notre population.

→ Infos à la réception de la Mairie. Voir la liste des associations communales sur : www.confignon.ch/listeassociationscommunales



Tournoi de clôture au Tennis Club de Confignon

Le Tennis Club de Confignon a clôturé la saison 2024 le 5 octobre avec la remise des prix du tournoi interne qui s'est déroulé, comme chaque année, durant le mois de septembre. Les vainqueurs par catégorie, que nous tenons à féliciter, sont :

Cat. U10: Mahé Landry-Roesti (1^{er}) et Théo Bigouret (2^{ème})

Cat. U12: Liam Stimoli (1^{er}) et Adrian Jaquet (2^{ème})

Cat. U16: Victor Jaquet (1^{er}) et Elias Janin (2^{ème})

Femmes: Brigitte Besomi (1^{er}) et Carla Brodbeck (2^{ème})

Hommes: Louis Robert (1^{er}) et Arnaud Ziegenhagen (2^{ème})

L'apéritif qui a suivi, marquant la fin de la saison, a été l'occasion d'un moment convivial entre les membres présents.

L'année 2024 se termine ! Même si l'été n'a pas été des plus beaux en matière de météo, nous avons pu maintenir les événements prévus : tournois et stages ainsi que soirées vachette mensuelles. Tous ces moments font la vie de notre Club et nous permettent de conclure la saison 2024 sur un bilan positif. La vie du Club continue pendant l'hiver. Les entraînements des équipes interclubs ainsi que les cours des juniors se poursuivent sur les terrains de clubs environnants que nous louons durant la fermeture de nos installations.

En attendant de vous retrouver, il nous reste à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et que 2025 soit remplie de bonheur, de joies, de succès et de points gagnants lors de vos échanges sur les courts !

Nous sommes déjà impatients de vous retrouver pour une nouvelle saison qui débutera le 5 avril 2025.

→ www.tcconfignon.ch

(culture & rencontre)



Plus de 100 cours pour adultes

Inscrivez-vous sur www.culture-rencontre.ch

Il est encore temps de s'inscrire aux cours pour adultes de **Culture & Rencontre**. S'il reste de la place, vous pouvez rejoindre un cours d'arts & créativité, culture générale, corps & détente, langues, ou encore internet & réseaux sociaux. Il existe également des modules courts tout au long de l'année. À **Culture & Rencontre**, les possibilités sont nombreuses, les enseignants enthousiastes et les prix modestes.

La majorité des cours a lieu au Collège de Saussure, Vieux-Chemin d'Onex 9, 1213 Petit-Lancy. Pour découvrir notre programme de cours pour adultes et vous inscrire, rendez-vous sur www.culture-rencontre.ch

→ Renseignements : info@culture-rencontre.ch ou 022 388 43 66

Délai rédactionnel pour le Confi'lien de mars 2025

Si vous souhaitez apporter votre contribution à la prochaine édition du Confi'lien, vous pouvez transmettre votre texte d'ici au 13 janvier à communication@confignon.ch ou directement à la réception de la Mairie.



Le plaisir du grand écran pour les petits

CinéKid invite le jeune public dès 4 ans (et les adultes !) à savourer la magie du cinéma sur grand écran. Les films sélectionnés privilégient la diversité artistique du 7^e art (animation, prise de vue réelle), l'ouverture aux réalités et aux imaginaires de différentes cultures.

« Kéridy, la maison des contes »

Mardi 3 décembre à 16 h 45

Dominique Monféry, 2009, France, 1 h 17, v.o. française, dès 4 ans.

« Un hymne enchanté à la poésie, à l'imagination et au plaisir de lire. »

« L'incroyable Noël de Shaun le mouton et de Timmy »

Mardi 17 décembre à 16 h 45

Studio Aardman, 2021, UK, sans paroles, 52 minutes, dès 4 ans.

« Shaun le mouton, le chien Gromit et son maître Wallace font de cette nuit de Noël un feu d'artifice de gags inventifs et burlesques ! »

CinéKid, deux mardis par mois environ, à 16 h 45

Aula du Collège de Saussure, Vieux-Chemin d'Onex 9, 1213 Petit-Lancy
Tarif: CHF 10.-, formules d'abonnement, pas de carte de crédit.

→ Programme CinéKid : www.culture-rencontre.ch/cinesaussure

Conférence: Histoire mondiale de Confignon

Venez découvrir, en exclusivité, les épopées de votre Commune, dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

« Françoise Joliat et Guillaume Chenevière racontent votre Commune »

Jeudi 27 mars à 20h

au Pressoir, Promenade des Rêveries 2

Chaque lieu est central sur une planète sphérique et, si Genève s'est souvent vue comme le centre du monde, pourquoi pas Confignon ?

D'où l'idée de parcourir l'Histoire de notre Commune en privilégiant les moments où elle a impacté la grande histoire et où la grande histoire l'a impactée. Elle a joué, à plusieurs reprises, un rôle significatif à Genève, mais aussi à Paris, en Chine, au Moyen-Orient et,

grâce à Rousseau, dans le monde entier. Mais elle a aussi été bousculée par des jeux de pouvoir auxquels elle n'avait aucune part.

Nous parlerons aussi du beau livre de Françoise Joliat **« De l'Aire des champs à l'Ère de la ville: Grandes et petites histoires de Confignon »** (voir ci-contre).

Après Joseph Berthet, Edmond Ganter et Amand Bruhlhardt, la présidente de « Mémoire de Confignon » fait à son tour, et de manière très originale, le portrait de notre Commune.



Aménagement de l'Aire, mai 1941

LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL
DE LA MAIRIE DE CONFIGNON
VOUS SOUHAITENT DE BELLES FÊTES



* DÉSORMAIS LA SOLIDARITÉ LA PLUS NÉCESSAIRE EST CELLE
DE L'ENSEMBLE DES HABITANTS DE LA TERRE. * — Albert Jacquard



Confignon en point de mire ?

Confignon ? Une longue histoire

Romains et villas, seigneurs féodaux et châteaux, ecclésiastiques et église, paysans et cultures... Une histoire de soumissions et de révolutions, d'occupations et de libérations... Mais c'est aussi la transformation d'un « village » en une presque ville, l'élargissement inéluctable de sa population, toujours plus métissée, habitantes et habitants de vieille souche ou citadins en quête de logement, qu'il faut nourrir, loger, divertir. Ce sont des conditions de vie, un environnement en péril qu'il faut protéger, une transition écologique urgente à effectuer...

Les informations rédigées pour les Promenades thématiques en 2023 sont à la base de **« De l'Aire des champs à l'Ère de la ville: Grande et petites histoires de Confignon »**, nouvel ouvrage proposé par Mémoire de Confignon sur la base de la multitude de documents constituant ses archives.

Vous pouvez vous procurer ce livre en remplissant le formulaire de commande disponible sur le site de l'association.

→ www.memoiredconfignon.ch

Jours des levées porte-à-porte

Des tournées de collecte au porte-à-porte pour les ordures ménagères (déchets incinérables non triés) et pour les déchets organiques (déchets de cuisine et **petits** déchets de jardin) ont lieu sur la commune (sauf quartier de Cressy couvert par des écopoints) les jours suivants:



ORDURES MÉNAGÈRES
Les mardis et vendredis matins



DÉCHETS ORGANIQUES
Les mercredis

Les jours fériés la levée est reportée au lendemain.

Jours des levées spéciales

Des tournées de collecte spéciales au porte-à-porte ont lieu aux dates suivantes:



PAPIER / CARTON
1^{er} jeudi du mois

→ 1^{er} mai reporté au 8 mai

2 janvier	8 mai	4 septembre
6 février	5 juin	2 octobre
6 mars	3 juillet	6 novembre
3 avril	7 août	4 décembre



VERRE
2^{ème} jeudi du mois

→ 8 mai reporté au 15 mai et 11 sept. au 18 sept.

9 janvier	15 mai	18 septembre
13 février	12 juin	9 octobre
13 mars	10 juillet	13 novembre
10 avril	14 août	11 décembre



ENCOMBRANTS
5 jeudis par an

27 février	26 juin	18 décembre
24 avril	25 sept.	



BRANCHES*
5 mardis par an

4 mars	6 mai	18 novembre
15 avril	17 juin	

* issues de la taille des arbres et autres gros déchets de jardin

Important pour toutes les levées porte-à-porte: les déchets doivent être déposés **dans un conteneur spécifique, correctement étiqueté** (adresse et pictogramme du déchet). Aucun déchet ou sac plastique ne doit être posé à même le sol. Seule exception pour le papier qui peut aussi être déposé dans un sac en papier ou en paquets soigneusement ficelés. **Seuls les conteneurs sont levés et uniquement les jours prévus.** Les conteneurs doivent être sortis la veille entre 17h et 21h et **rentrés le jour-même** après le ramassage.

Espace de récupération cantonal de Châtillon | ESREC

Chemin des Communaux 40 1233 Bernex 022 546 76 00



Tous les déchets peuvent être amenés à l'ESREC
Gratuit pour les ménages!

Plus d'informations: www.ge.ch/c/dechetterie

Horaires d'ouverture de mars à octobre:

Mardi – vendredi: 15h–19h

Samedi – dimanche, jours fériés: 10h–17h

Horaires d'ouverture de novembre à février:

Mardi – vendredi: 14h–17h

Samedi – dimanche, jours fériés: 10h–17h

Fermé les lundis, le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Trions mieux!

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !
Le second, c'est celui qu'on recycle, pour cela, bien trier est très important.

Réparer, échanger ou donner plutôt que jeter !

- De nombreux conseils avec :
www.ge-repare.ch et www.keepinuse.ch
- Et encore plus d'informations sur :
trionsmieux.ge.ch



Ordures ménagères (incinérables)

**Levée porte-à-porte les mardis et vendredis
ou points de récupération**

Il s'agit de la part des déchets ménagers qui ne peuvent pas être recyclés et qui ne présentent pas un danger nécessitant une élimination spéciale. Cette part est envoyée en usine de valorisation thermique des déchets pour être incinérée, il s'agit par exemple de langes, de papiers souillés, de déchets composites, de plastiques non recyclables, ... etc.

Déchets urbains des entreprises

Les déchets urbains incinérables des entreprises sont soumis au monopole d'élimination des pouvoirs publics et sont donc collectés par la commune aux frais des entreprises conformément au règlement communal sur la gestion des déchets.



Déchets organiques (cuisine & jardin)

**Levée porte-à-porte les mercredis ou points
de récupération**

Les propriétaires sont tenus de mettre à disposition un conteneur spécifique aux déchets organiques.

À trier

- Les déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café, os et arêtes, coquilles d'oeufs, fleurs fanées) doivent y être disposés dans des sacs compostables.
- Les petits déchets de jardin peuvent y être déposés en vrac ou être collectés dans un conteneur séparé. Par petits déchets de jardin, on entend déchets d'herbes, de feuilles ou de fines branches.
- Les branchages et autres gros déchets de jardin font l'objet d'une collecte spéciale (voir page 1).

Dans la poubelle

Huile de friture (dans une bouteille en plastique), litière pour animaux, balayures, sachet de thé en plastique

Sapins de Noël

A déposer – sans décoration – les mercredis du mois de janvier, sur le trottoir ou à l'emplacement des conteneurs.



Papier / Carton

Levées spéciales p.1 ou points de récupération

Les cartons doivent être correctement pliés/découpés.



À trier

Journaux, magazines, papier pour imprimante, enveloppes, feuilles, cartons, emballages...

Dans la poubelle

Mouchoirs, serviettes/nappes en papier, papiers/cartons souillés, cartons de pizza, feuilles autocollantes, briques de lait/jus de fruits.



Verre

Levées spéciales p.1 ou points de récupération

À trier

Bocaux, flacons, bouteilles.

Dans la poubelle

Uniquement les verres à boire cassés en petite quantité.

Uniquement à l'ESREC

Tout le reste, grandes quantités de vitres, miroirs, vaisselles et porcelaines, ampoules « classiques » et halogènes.



Aluminium / Fer blanc

Points de récupération

À trier

Canettes, tubes, barquettes et feuilles en aluminium ainsi que les bombes aérosols vides. Les boîtes en fer-blanc (conserves, nourriture pour animaux, etc.)

Uniquement à l'ESREC

Les objets métalliques plus volumineux (casseroles, passoires, etc.).



Bouteilles en PET

Points de récupération ou commerces

À trier

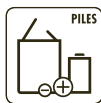
Toutes les bouteilles ayant contenu des boissons uniquement. Pour collecter le PET, répondez 3 fois oui à ces trois questions :

- s'agit-il d'une bouteille ?
- la bouteille est-elle en PET ?
- contenait-elle une boisson ?

Depuis peu, certaines bouteilles de lait peuvent être collectées avec le PET. Elles doivent présenter le pictogramme du PET ci-contre. Autrement, elles sont à déposer avec les bouteilles en PE dans certains commerces ou dans la poubelle d'ordures ménagères.

Dans la poubelle

Les emballages ayant contenu d'autres produits doivent être éliminés avec les ordures ménagères (barquettes pour les fruits et les légumes, charcuterie, etc.).



Piles et accumulateurs rechargeables

Points de récupération ou commerces

À trier



Tous les commerces vendant des piles ont l'obligation de reprendre gratuitement les piles et les accumulateurs hors d'usage. Ce sont les déchets domestiques les plus polluants.



Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans une poubelle et encore moins dans la nature.



ATTENTION! De nombreux objets (jouets, gadgets qui clignotent, bougent ou font du bruit) contiennent des piles cachées. Retirez-les avant de les jeter !



Piles et batteries au lithium-ion

Pour les reconnaître, chercher la mention « Li », « Li-Ion » ou « Li-Po » Lithium-polymère, ces batteries sont souvent utilisées pour le modélisme.

Les batteries rechargeables contiennent presque toutes du lithium-ion.

• à déposer dans un container à piles

Les petites piles et les accumulateurs lithium-ion non endommagés. S'ils sont abîmés, rappez-les dans un magasin d'électronique.

• à rapporter dans un lieu de vente d'articles similaires (magasin d'électronique)

Les appareils complets contenant des batteries et accumulateurs lithium-ion comme les téléphones portables, outils de bricolage, brosses à dent électrique, etc.

• à rapporter dans un bureau de tabac

Les puffs ou cigarettes électroniques.



Objets encombrants et ferraille

Levées spéciales p.1 ou ESREC

Les objets en bon état peuvent être proposés aux œuvres caritatives.



À trier

Meubles et objets ménagers volumineux (bois, métal ou plastique), matelas, tapis, mobilier et jeux de jardin, casseroles, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), etc.

Il est interdit de déposer des objets contaminés (ex. punaises de lit). Confignon ne lève pas les déchets encombrants des entreprises et des commerces.



Textiles

Points de récupération ou œuvres caritatives

S'ils sont en bon état et propres, les déposer dans les conteneurs dédiés ou directement à une œuvre caritative.



Bouteilles en PE (polyéthylène)

À rapporter dans certains commerces

Shampooing, huile, vinaigre, certaines bouteilles de lait, etc., peuvent être déposées dans certains commerces.



Appareils électroniques et électroménagers

À rapporter dans un lieu de vente ou ESREC

Leur élimination avec les ordures ménagères ou les déchets encombrants est interdite par la loi depuis 1998, car ils contiennent des métaux lourds et d'autres matériaux nocifs pour l'environnement.

Où les déposer ?

Les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les appareils du même genre que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date de l'achat. **Tout dépôt sauvage est passible d'une amende.**

Le matériel électrique, électronique et l'électroménager hors d'usage peut également être déposé à l'ESREC de Châtillon gratuitement.

Les appareils en état de fonctionnement peuvent être remis à des œuvres caritatives.



Déchets spéciaux

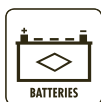
À rapporter dans un lieu de vente ou ESREC



Restes sous forme tant liquide, solide ou en aérosol de peintures, vernis, pétrole, décapants, diluants, colles, pesticides, engrais, produits d'entretien, huiles minérales, poisons pour animaux ainsi que produits chimiques et toxiques divers.



Les médicaments ne doivent plus être apportés dans les ESREC, mais dans les pharmacies.



Les ampoules économiques, tubes fluorescents et à LED peuvent être rapportés gratuitement dans les commerces vendant ce genre de matériel (les ampoules à incandescence et à halogène peuvent être jetées à la poubelle).



Les batteries des véhicules doivent être rapportées dans un ESREC ou dans un commerce qui vend ces produits.



Les cartouches d'encre ou toners sont à rapporter dans les magasins proposant ces articles (reprise gratuite quelle que soit la marque) ou dans un ESREC.



Huiles de friture ou huiles végétales: il est strictement interdit de les déverser dans les canalisations. **Petites quantités:** ces huiles peuvent être jetées à la poubelle en les mettant dans une bouteille en plastique fermée, de 2 litres au maximum (excellent combustible !).

Collecte aux points de récupération

La commune est couverte par un certain nombre de points de récupération, ou écopoints, où tous les habitants ont la possibilité de venir déposer leurs déchets et leurs recyclables.

ADRESSE DES ÉCOPOINTS										
CONFIGNON VILLAGE	PAPIER	VERRE	PET	ALU	CUISINE	JARDIN	TEXTILE	PILE	CAPSULE	O. MÉNAG.
Ch. de Sous-le-Clos (Face cimetière)	✓	✓	✓	✓	✓	–	✓	✓	✓	✓
Chemin de la Charrochette 10-12	✓	–	–	–	–	–	–	–	–	✓
Place de l'Église 6-8 (Auberge)	✓	✓	–	–	–	✓	–	–	–	✓
Chemin des Hutins 3	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Chemin des Hutins 49a	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Chemin de Pontverre (Crèche)	✓	–	–	–	–	–	–	–	–	✓
Chemin de Pontverre 10	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Route de Soral 11	✓	–	–	–	–	✓	–	–	–	✓
Route de Soral 23	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Chemin de Sur-Beauvent 2	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Chemin de Vuillonex 36	–	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Chemin de Vuillonex 40-42	✓	–	–	–	–	–	–	–	–	✓
CONFIGNON CRESSY	PAPIER	VERRE	PET	ALU	CUISINE	JARDIN	TEXTILE	PILE	CAPSULE	O. MÉNAG.
Rue René-Jollien 8	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Rue Joseph-Berthet 5-7	✓	–	–	–	–	✓	–	–	–	✓
Rue Joseph-Berthet 18	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Ch. de Carabot (École de Cressy)	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Rue Louis-Frédéric Eckert 9	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Route de Loëx 75	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Rue Ed.-Vallet 16 (École de Cressy)	✓	–	–	–	✓	–	–	–	–	✓
Rue Edouard-Vallet 15-21	✓	–	–	–	–	–	–	–	–	✓
Rue Edouard-Vallet 18	✓	–	–	–	–	–	–	–	–	✓
Rue Edouard-Vallet 73-77	✓	–	–	✓	–	–	–	–	–	✓

Règles d'utilisation des écopoints

Afin de respecter le voisinage et ne pas faire de bruit, **le dépôt est interdit entre 20h et 7h du lundi au vendredi, entre 19h et 8h le samedi et interdit les dimanches et jours fériés.**

En dehors de ces plages, tous les habitants de Confignon peuvent venir déposer gratuitement leurs déchets dans tous les écopoints de la commune.

Il est interdit de déposer des déchets en dehors des conteneurs, à même le sol.

Il est interdit de jeter des déchets autres que ceux autorisés et signalés par les pictogrammes. Ces déchets doivent être amenés dans un ESREC.

Il est demandé de **découper et plier les cartons** afin de ne pas bloquer les bennes.

Tout contrevenant à ces règles s'expose à des sanctions selon les conditions prévues dans le règlement communal sur la gestion des déchets.